

BATEAU BLEU

Haus für Kinder

LE BATEAU BLEU / DAS BLAUE SCHIFF E.V.
CRÈCHE FRANCO-ALLEMANDE
Balanstraße 111, 81549 München

CONCEPT PÉDAGOGIQUE

OCTOBRE 2024



TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule	3
2. Le Bateau Bleu / Das blaue Schiff e.V.....	3
2.1. Notre conception de l'enfant.....	3
2.2. Notre position fondamentale	4
3. Conditions générales	4
3.1. Contact de la structure	4
3.2. Public	4
3.3. Déroulement de la journée	4
3.4. Horaires d'ouverture	5
3.5. Fermeture annuelle	5
3.6. Participation des parents et collaboration avec l'équipe	5
3.7. Les locaux	6
3.8. Le personnel	6
3.9. Attribution des places.....	7
3.10. Coûts.....	7
5. Travail pédagogique et objectifs.....	8
5.1. Approche pédagogique.....	8
5.2. Soutien et domaines de développement.....	11
5.3. La familiarisation	15
5.4. Sieste et temps calme	16
5.5. L'hygiène et la continence	16
5.6. Les enfants et la santé.....	18
5.7. Participation.....	19
5.8. L'éducation neutre	20
5.9. Observation et documentation	20
6. Coopération avec les parents et l'équipe	21
6.1. Communication et cohabitation	21
6.2. Partenariat éducatif et pédagogique.....	21
6.3. Échanges quotidiens et informels	21
6.4. L'information aux parents	22
7. Contrôle du travail pédagogique.....	22
7.1. Garantie de la qualité	22
7.2. Gestion des réclamations	22

1. Préambule

L'association parentale Le Bateau bleu / Das blaue Schiff e.V. gère la crèche conformément aux dispositions légales, en particulier la loi bavaroise sur l'éducation et la garde des enfants (BayKiBiG) et son règlement d'application (AVBayKiBiG) dans sa version en vigueur. Un principe qui en est tiré est le suivant :

"Le personnel pédagogique, des structures de garde d'enfants éligibles, doit soutenir les enfants dans leur développement en tant que personnalités autonomes et capables de vivre en communauté, dans le but de transmettre aux enfants, en collaboration avec les parents, les compétences de base nécessaires à cet effet“.

Pour garantir cela, les directives du ministère bavarois du travail et des affaires sociales, de la famille et des femmes nous servent de cadre d'orientation. Dans la crèche, notre travail se base sur le "plan bavarois de formation et d'éducation pour les enfants dans les institutions de jour jusqu'à l'entrée à l'école".

Le présent concept ne doit pas être considéré comme définitif, mais il formule les directives et les principes qui guident l'action dans notre établissement à l'heure actuelle. Tous les participants de l'établissement sont invités à donner vie à ces contenus, à vérifier s'ils sont adaptés à la vie quotidienne, à les remettre en question et, le cas échéant, à proposer des modifications.

Notre établissement est soutenu par le modèle EKI-Plus.

Wichtiger Hinweis: Ergänzend zum Pädagogischen Konzept existiert ein Schutzkonzept in der Einrichtung. Das Pädagogische Konzept und das Schutzkonzept werden bei Vertragsabschluss an die Eltern versandt. Darüber hinaus sind die Konzepte auf der Webseite für jedermann und jederfrau jederzeit zugänglich. Die Printversionen befinden sich im Büro der Einrichtung und sind digital auf dem Server gespeichert.

2. Le Bateau Bleu / Das blaue Schiff e.V.

Notre initiative parentale franco-allemande a été fondée le 16/09/1998 par des familles franco-allemandes engagées. Elles souhaitent ainsi répondre aux besoins particuliers des enfants qui grandissent avec deux langues et deux cultures, et leur offrir la possibilité de grandir dans un environnement similaire en dehors de la maison.

3. Ligne directrice

3.1. Notre conception de l'enfant

L'enfant est un individu à part entière qui s'engage sur le chemin de la vie avec ses racines, ses origines, ses particularités, ses capacités et ses expériences. L'enfant

façonne lui-même son développement, individuellement, à son propre rythme d'apprentissage et de manière autonome. L'enfant doit apprendre à exprimer ses besoins et ses sentiments et à respecter ceux des autres.

3.2. Notre position fondamentale

L'attitude de base du personnel et des parents est positive, sans préjugés et respectueuse.

Dans les relations quotidiennes, les besoins individuels des enfants sont au premier plan. Chacun d'entre eux a le droit de vivre dans un environnement non violent, dans un espace institutionnel protégé. L'objectif est que les enfants se sentent bien dans l'établissement et qu'ils puissent s'épanouir en fonction de leur personnalité respective. Nous leur offrons la possibilité de développer la conscience de soi et la capacité d'autodétermination. Cela inclut notamment la relation à la sexualité et le droit de fixer des limites claires. Les enfants sont considérés comme des personnalités à part entière, avec toutes leurs forces et leurs faiblesses ; l'apprentissage et l'acceptation du "non" en font également partie.

La curiosité et les intérêts des enfants sont encouragés en fonction de leur âge. Les contenus d'apprentissage sont ainsi transmis de manière ludique et passionnante et le plaisir d'apprendre est maintenu et renforcé. La participation à des activités ciblées est toujours volontaire. Les enfants ont la possibilité d'exprimer leur malaise et d'interrompre une activité.

4. Conditions générales

4.1. Contact de la structure

Le Bateau Bleu / Das blaue Schiff e.V.
Balanstraße 111
81549 München
Tel. 089/ 50009790
www.bateaubleu.de

4.2. Public

La crèche accueille 18 enfants âgés de 16 mois à 4 ans.
Le groupe est mixte en termes d'âge et de sexe.

4.3. Déroulement de la journée

Le déroulement de la journée au Bateau bleu offre aux enfants une structure prévisible et répétitive qui leur procure une certaine sécurité. Néanmoins, hormis les

heures d'arrivée et de départ, les horaires sont approximatifs et des écarts (qui résultent au quotidien de la situation et des besoins des enfants) sont possibles.

7.45 – 9.00 h :	Accueil / Petit déjeuner libre
9.00 – 9.30 h :	Jeux libres / Motricité
9.30 – 10.00 h :	Ronde du matin
10.00 – 11.15 h :	En plein air, dans le jardin
11.30 h :	Déjeuner
12.15 – 14.30 h :	Temps calme / Sieste
15.00 h :	Goûter
15.15 h :	Jeux libre/ Jardin (en fonction du temps) / Motricité
16.15 h :	Fermeture de la structure

4.4. Horaires d'ouverture

Le Bateau bleu est ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 16h15.

Les enfants peuvent être amenés entre 7h45 et 9h00. Cette heure d'arrivée doit être respectée afin de ne pas perturber le déroulement régulier de la journée d'accueil.

L'arrivée tardive est possible dans des cas justifiés, mais doit rester une exception et être discutée avec le personnel pédagogique afin de permettre aux enfants et aux éducateurs de consacrer du temps aux activités sans être dérangés.

4.5. Fermeture annuelle

Outre les jours fériés légaux, notre établissement est fermé trois semaines en août et pendant la période entre Noël et le Nouvel An. Certaines journées, par exemple lors des ponts, sont également fermés.

Il y a au maximum 30 jours de fermeture par an.

4.6. Participation des parents et collaboration avec l'équipe

L'établissement est organisé en tant que crèche parentale et dépend donc de l'engagement des parents impliqués. Sans cela, une initiative parentale ne peut pas fonctionner.

Les questions financières et organisationnelles du groupe d'enfants sont du ressort des parents, parmi lesquels sont élus trois ou quatre membres du conseil d'administration. Pour que les tâches à accomplir puissent être réalisées, les parents restants soutiennent le comité de direction et assument chacun une tâche spécifique (voir liste des tâches).

En outre, les parents assument à tour de rôle des semaines de « lavage ». Un planning est affiché à cet effet dans l'établissement. Les parents peuvent y consulter les dates auxquelles ils sont affectés.

Les parents doivent participer à des réunions de parents régulières (environ toutes les six semaines). La responsable pédagogique y participe également et fait un rapport sur les événements du mois précédent. En outre, lors des réunions de parents, tous les thèmes organisationnels, financiers et de personnels sont abordés. Les propositions d'amélioration sont toujours les bienvenues et sont discutées lors de l'assemblée des parents.

Les parents participent à l'assemblée générale. Elle a généralement lieu une fois par an. Lors de cette réunion annuelle on vote le renouvellement éventuel des instances dirigeantes et on fixe le montant des cotisations.

4.7. Les locaux

Plusieurs salles sont à disposition :

- Une salle de sommeil et de motricité
- Une grande pièce principale répartie de la manière suivante : salle de jeux avec coin poupées/cuisine, coin construction, coin voitures/trains, coin lecture, coin avec tables pour prendre les repas et faire des jeux de table ou des activités manuelles, mur de peinture.
- Une pièce séparée en deux parties : un espace cuisine et un espace bureau/salle de pause pour le personnel.
- Un vestiaire séparé pour les enfants
- Des toilettes et une salle d'eau pour les enfants avec une table à langer
- Des toilettes pour le personnel

Nous avons également un grand jardin auquel nous avons un accès direct depuis notre pièce principale. Dans le jardin, il y a un bac à sable, une petite cabane et un petit toboggan. **Zudem gibt es für die Kinder eine Matschküche und eine Wasserspielwand.** Le jardin est utilisé tous les jours de l'année, quel que soit le temps.

4.8. Le personnel

Au Bateau bleu nous n'employons que du personnel pédagogique qualifié, comme des éducateurs.trices, des CAP petite enfance et des personnes ayant une formation comparable, conformément aux conditions de qualité et de soutien de la ville de Munich. Notre équipe est franco-allemande (50 % de personnel germanophone et 50 % de personnel francophone). Il est important pour nous que notre personnel soit ouvert à d'autres cultures et aux différentes approches pédagogiques qui en découlent. Qu'ils soient également positifs, aimables, à l'écoute et ouverts au changement, et qu'ils fassent preuve de bon sens et de professionnalisme pour

relever les défis quotidiens. Des réunions d'équipe régulières (une fois par semaine), des formations continues et des supervisions en font bien entendu partie.

En cas de besoin, des remplaçants.tes peuvent être employés.ées dans la structure. Nous offrons également la possibilité à des élèves, des apprentis.ies et des jeunes FSJ un lieu de stage.

4.9. Attribution des places

Seuls les enfants âgés d'au moins 16 mois au début de la période de familiarisation peuvent être accueillis. Il serait souhaitable que l'enfant marche avec assurance et qu'il soit capable de manger seul. La famille doit approuver le concept bilingue français-allemand. Il serait souhaitable que les enfants parlent français à la maison.

L'inscription sur la liste d'attente est possible toute l'année.

Le moment de l'inscription n'exerce aucune influence sur l'admission de l'enfant.

La sélection proprement dite des nouveaux enfants se fait sur la base des critères d'admission mentionnés ci-dessus.

Nous nous basons sur le concept de mélange des âges dans la structure. En conséquence, nous veillons lors de la sélection à un rapport équilibré entre les groupes d'âge et les sexes.

La volonté des nouveaux parents de participer activement à la vie de l'établissement et de s'engager joue un rôle décisif dans l'attribution des places.

Les parents intéressés sont invités à une réunion au cours de laquelle la structure leur est présentée. S'ils restent intéressés, ils sont invités à un entretien individuel.

4.10. Coûts

Le coût d'une place d'accueil pour une journée complète est actuellement de :

Cotisation à l'association :		103,00€
Contribution des parents :	entre 16 et 35 mois :	230,00€
	À partir de 36 mois :	0,00€
Contribution aux repas :		100,00€

5. Travail pédagogique et objectifs

5.1. Approche pédagogique

Dans son travail pédagogique, l'équipe s'oriente vers une approche situationnelle, dans laquelle l'image de l'enfant centré sur son développement est au premier plan.

Il s'agit d'aller chercher l'enfant là où il se trouve dans son développement actuel. Tous les changements, tous les progrès dans le développement sont le résultat de ce que l'enfant est prêt à faire intérieurement. L'observation, la perception des changements chez l'enfant, la mise à disposition d'un environnement favorable et enfin la volonté de laisser aux enfants le temps dont ils ont besoin pour leurs phases de développement sont essentielles.

Grâce à l'approche situationnelle, les enfants doivent apprendre à connaître différentes situations. Cet apprentissage par l'expérience leur permet de tirer des conclusions pour l'avenir et d'acquérir différentes compétences de base.

La globalité du travail pédagogique se traduit par la prise en compte de l'ensemble de l'environnement social dans lequel l'enfant est toujours intégré.

La crèche doit être pour les enfants un lieu où ils se sentent en sécurité et protégés.

Au premier plan se trouve le vivre ensemble - l'amour, le respect, l'attention, les règles et le comportement social constituent la base du travail pédagogique.

Le jeu libre est ici tout à fait central - il constitue la base de tous les apprentissages, il stimule l'imagination des enfants et leur permet d'apprendre à vivre en société.

Le respect, la tolérance et la serviabilité sont ainsi enseignés aux enfants de manière ludique.

Les enfants apprennent à exprimer leurs propres sentiments et à interpréter ceux de leurs interlocuteurs.

Les enfants ont toutefois besoin de l'aide des adultes jusqu'à ce qu'ils aient eux-mêmes pleinement développé cette compétence. Ils ne savent pas encore comment résoudre les conflits ou l'importance du respect dans un groupe (avec 18 besoins différents).

Dans une relation affectueuse et respectueuse, l'enfant n'a pas de mal à accepter les règles qui fixent certaines limites à sa propre liberté d'action et de décision. Les rituels et les règles ou habitudes fixes du groupe remplissent en premier lieu les fonctions positives de soutien, de sécurité, de protection et d'orientation et permettent d'avoir un cadre clair.

Chaque enfant est unique et incomparable, il est différent des autres enfants et est accepté comme tel - en tant qu'individu à part entière avec des forces et des faiblesses, des besoins particuliers, des sentiments et des expériences individuelles.

Pour que l'enfant puisse développer le respect de lui-même et des autres, il doit d'abord être respecté par nous, les adultes.

L'action de l'enfant vise à se confronter à son environnement, à pénétrer dans ce milieu de vie et à faire ses preuves, tout en apprenant. Le développement de l'enfant est en même temps une socialisation : l'enfant grandit dans des relations qui existent entre les personnes, il apprend avec l'aide des adultes les valeurs et les normes socio-culturelles de la société concernée, qu'il transmettra lui-même plus tard.

Dans la crèche, chaque enfant doit d'abord trouver sa place dans le groupe avant de pouvoir se consacrer au développement d'aptitudes concrètes. Pour les enfants en bas âge, cela représente un grand défi - alors qu'il était jusqu'à présent accompagné et protégé par sa famille, il est désormais livré à lui-même pour la première fois. Dans un premier temps l'enfant sera accompagné par une personne de référence à laquelle il pourra toujours s'adresser à la crèche et qui jouera le rôle de base sûre pour l'enfant et sera une personne en qui les parents auront également confiance !

Jeux et apprentissage

L'implication émotionnelle de l'enfant dans tout ce qui se passe autour de lui est une caractéristique liée à son âge. Aucun adulte ne peut se réjouir aussi violemment et pleurer aussi amèrement qu'un enfant. Les enfants apprennent avec leur tête et avec leur cœur. Le jeu libre est considéré comme le langage du (jeune) enfant, il exprime ainsi ses sentiments et traite les expériences vécues. Il faut absolument donner à l'enfant cette possibilité d'expression individuelle. Il convient ensuite de se baser sur les intérêts et les potentiels observés chez l'enfant. Dans le jeu libre, l'enfant est libre de jouer seul ou avec d'autres, de choisir ce qui l'occupe et combien de temps - bien sûr toujours sans se blesser ou blesser les autres. Les enfants doivent apprendre qu'à la crèche, ils sont certes respectés en tant qu'individus avec leurs propres besoins, mais qu'ils font aussi toujours partie d'un groupe. Les intérêts des autres enfants doivent donc être respectés, ce n'est qu'ainsi que tous les enfants peuvent se sentir à l'aise dans une atmosphère positive.

Les enfants sont accompagnés par l'équipe pédagogique, qu'il s'agisse de développer des stratégies de conflit, d'exprimer ses propres sentiments ou souhaits ou de nouer des relations avec d'autres enfants. Peu importe ce que l'enfant fait, il apprend toujours quelque chose de nouveau sur les choses et les gens qui l'entourent. Chaque expérience, chaque forme de confrontation de l'enfant avec son environnement repose sur un processus d'apprentissage. Les détours et les déceptions font partie des expériences d'apprentissage, tout comme les succès.

L'enfant n'est pas un récipient que l'on remplit de n'importe quel contenu. Le sens de l'apprentissage de l'enfant ne réside pas dans le produit final, mais dans le processus d'apprentissage lui-même. L'enfant assimilera ce que son niveau de développement lui permet d'assimiler. Des adultes compréhensifs avec une attention émotionnelle sont une condition fondamentale pour que l'enfant puisse construire sans cesse de nouveaux ponts entre ce qu'il a déjà appris et ce qui est nouveau.

L'environnement des enfants

L'environnement des enfants (à la crèche) est conçu de manière qu'ils puissent faire des expériences ludiques, motrices et sociales et obtenir ainsi des conditions favorables à leur développement et à leurs activités d'apprentissages. Dans les locaux de la crèche, tout est clairement rangé à sa place :

Le matériel de jeu est en grande partie à la portée des enfants eux-mêmes ou mis à disposition par l'équipe pédagogique sur demande. Les enfants savent où trouver chaque types de jeu, car toutes les choses ont leur place fixe. Cela crée un climat de confiance, de sécurité et d'orientation au sein du groupe. Il s'agit d'inculquer aux enfants une attitude respectueuse envers le matériel de jeu.

Activités / projets

Toutes les activités proposées par l'équipe pédagogique découlent d'une observation attentive des enfants. Les besoins de l'ensemble du groupe et de chaque enfant sont pris en compte. Les dynamiques de groupe et les particularités de développement de certains enfants font l'objet d'une réflexion lors de réunions d'équipe régulières. Celles-ci servent de base à la poursuite du travail pédagogique avec l'enfant. Les offres ont lieu en groupe ou spécialement pour un enfant - selon les besoins des enfants et les possibilités de réalisation dans la crèche. La curiosité de l'enfant et ses intérêts individuels sont considérés comme une base de motivation - les enfants restent ainsi ouverts à la nouveauté avec plaisir.

Eveil musical

La musique est un terme générique sous lequel on regroupe beaucoup de choses : La parole, le rythme, la mesure, la danse, la production de sons et l'écoute de mélodies, le chant, etc. Tout cela constitue la musique et est traité dans différentes zones du cerveau, dont il stimule le développement. L'occupation avec la musique favorise également les compétences émotionnelles et sociales, car de multiples possibilités d'expression émotionnelle sont mises en valeur dans la musique, les enfants sont encouragés à s'exprimer avec des sons et à laisser libre cours à leur imagination. Chanter et faire de la musique ensemble est un plaisir qui renforce le sentiment d'appartenance à un groupe, favorise la concentration et donne confiance en ses propres capacités.

Chaque jour, les enfants et le personnel se réunissent pour chanter ensemble.

Outre les chansons générales et les jeux de doigts, ils chantent également des chansons en rapport avec les saisons, les fêtes et le thème de l'année (en allemand et en français).

Outre les chants quotidiens, une offre spéciale d'éveil musical est proposée une fois par semaine (le jeudi) par une professeur de musique externe.

Cette offre est basée sur la libre participation des enfants, c'est-à-dire que la porte est ouverte et que les enfants peuvent participer ou non. Pendant cette demi-heure, ils apprennent à reconnaître les instruments, à jouer avec des percussions et à bouger au rythme de la musique.

Se déplacer en plein air, la liberté !

Les avantages de passer du temps à l'extérieur pour le développement des enfants sont importants. C'est pourquoi les enfants sont dehors (dans le jardin ou sur le terrain de jeu) tous les jours, quel que soit le temps. Pour un enfant, être à l'extérieur est synonyme de liberté. Il peut plus facilement crier, courir et s'exprimer, car l'espace est aussi plus grand et réduit les bruits. Jouer dehors signifie aussi explorer, expérimenter l'indépendance pour apprendre et imaginer des scénarios. L'enfant voit lui-même ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire. L'équipe est là pour le soutenir, l'encourager et simplement faire confiance à l'enfant qui ne demande qu'à stimuler sa curiosité.

5.2. Soutien et domaines de développement

Bilinguisme

Le développement du langage de tous les enfants est directement lié au développement de leur perception, de leur motricité, de leur pensée et de leur sensibilité socio-émotionnelle. Le développement du langage se fait donc de manière globale, par tous les sens.

En tenant compte de cela, nous misons sur un encouragement linguistique intégré au quotidien et sur des stimulations linguistiques continues.

Chez nous, la particularité réside dans le fait que les enfants évoluent dans un environnement bilingue français-allemand.

Le personnel pédagogique s'adressera aux enfants exclusivement dans leur langue maternelle, ce qui permettra aux enfants de faire le lien entre la langue et la personne (le principe est : une personne, une langue).

A la maison également, les enfants (pour la plupart) vivent dans un environnement bilingue (allemand-français ou français + une autre langue).

Nos objectifs sont de promouvoir :

- La capacité de communication (c'est à dire s'exprimer de manière appropriée, utiliser des gestes et des mimiques adéquats, laisser les autres s'exprimer, écouter, demander des précisions en cas de doute). Comme il s'agit de l'une des compétences les plus importantes dans notre société, la crèche offre aux enfants de nombreuses occasions de discuter (p. ex. histoires et expériences vécues lors du goûter commun, lecture de livres d'images, chansons, jeux de doigts, jeux libres, perception explicite de l'environnement lors d'excursions, etc.)
- L'accompagnement linguistique par l'équipe de nombreuses actions : « j'enlève ton pantalon », « tu as enlevé ton bonnet », etc. Le processus d'apprentissage des enfants au cours des trois premières années est principalement lié à l'action et se déroule de la manière la plus efficace lorsque l'action est associée à des expressions linguistiques. Le lien étroit et direct entre l'action et le langage est un aspect central de l'activité d'apprentissage, surtout chez les enfants de la deuxième année.

Domaine social / émotionnel

- Développement des compétences sociales : à la crèche, les enfants ont l'occasion de construire des relations caractérisées par la sympathie et le respect mutuel (on parle de comportement social avec les enfants). Les conflits interpersonnels se multiplient pendant la petite enfance, les enfants doivent d'abord apprendre à trouver des compromis avec l'aide des adultes.
- Développement de la "conscience du moi" : Perception des sentiments, des besoins, expression des sentiments, des besoins et des désirs (p. ex. "je suis triste", "j'ai faim / soif", "je ne veux pas ça", "j'ai besoin d'aide", etc.)
- Conscience du "nous" du groupe : Perception des sentiments des autres, sympathie, serviabilité, tolérance, considération (attendre, partager, se relayer, etc.)
- Estime de soi : l'estime de la part des adultes de référence ainsi que l'estime des autres enfants renforcent l'estime de soi de l'enfant (les enfants sont fiers de leurs propres performances et de leurs capacités !). Les expériences corporelles exercent ici une influence essentielle sur le concept positif de soi. Les capacités motrices et les performances physiques ont une grande importance pour les jeunes enfants. Le sentiment de pouvoir faire quelque chose, d'être l'initiateur d'un effet positif sur soi-même, est déclenché par l'expérience de l'habileté et de la sécurité physiques. Ce sentiment de compétence est fondamental pour la construction de la confiance en soi, qui

facilite à son tour la gestion des sentiments négatifs tels que l'anxiété ou l'insécurité.

Domaine de la motricité

Dans la petite enfance, le mouvement est d'une importance capitale pour le développement global. C'est pourquoi les enfants doivent avoir l'occasion de faire des expériences motrices variées afin d'acquérir des connaissances sur leur environnement, sur eux-mêmes, sur leur corps et sur leurs capacités. Les expériences motrices sont des expériences sensorielles, elles sensibilisent la perception et renforcent certains domaines de perception (toucher et sensation, régulation de l'équilibre, sensations de mouvement par les muscles, les tendons et les articulations, vision et audition). Plus les fonctions sensorielles sont exercées de manière variée, plus la sécurité des mouvements est grande.

Motricité globale

Nos objectifs sont la promotion de :

- La capacité de coordination / l'apprentissage du mouvement : exercer les formes de base du mouvement telles que marcher, courir, sauter, grimper, monter, rouler, ramper, marcher à quatre pattes, lancer, attraper, pousser, tirer, se suspendre, se balancer, tourner, se tenir en équilibre. Exemples : structure d'escalade, corde pour s'accrocher et se hisser, tapis de sol mou, escalier, tunnel, banc de gymnastique retourné, ballons, foulards, véhicules, parcours d'agrès, paysage de mouvement, etc.
- La promotion de l'habileté
- Le développement de l'image et de la conscience du corps
- Expérimenter et ressentir ses propres capacités physiques

Motricité fine

Notre objectif est d'encourager :

La manipulation de différents matériaux et outils pour la création de formes (par ex. papier, colle, pâte à modeler, peintures, crayons, craie, ciseaux, pinceaux, etc.) et les exercices d'adresse (par ex. enfilage de perles, jeux d'assemblage, puzzles, etc.).

Comme nous passons beaucoup de temps à l'extérieur, les enfants peuvent faire des expériences avec des éléments naturels (sable, boue, eau, terre, feuilles, morceaux de bois, pierres, etc.)

Domaine cognitif

- Reconnaissance (par ex. couleurs, symboles, livres d'images, etc.)
- Trier, classer, associer (par ex. loto, jeux d'association de couleurs, etc.)
- Apprendre les significations (p. ex. grand/petit, lourd/léger, sucré/acide, salé/amer, fort/silencieux, etc.)
- Perception différenciée (par ex. distinguer selon la taille, le poids, la température, les couleurs, etc.)
- Mémorisation (raconter des histoires, répondre à des questions à leur sujet, memory, etc.)
- Capacité de concentration

Autonomie

Par la promotion de l'autonomie, nous n'entendons pas seulement l'exécution autonome de tâches telles que s'habiller seul, mettre la table seul ou garder ses affaires en ordre, mais aussi l'apprentissage des relations de cause à effet et des conséquences de ses propres actions. L'autonomie ainsi acquise favorise le sentiment d'efficacité personnelle et renforce l'estime de soi et la confiance en soi.

Pouvoir s'aider mutuellement fait partie des expériences durables au sein d'un groupe d'enfants. La joie de la réussite devient ainsi une expérience commune qui aide à tisser des liens. Chaque enfant a besoin d'être rassuré et soutenu dans ses actions et son comportement, afin d'être conforté dans sa quête d'autonomie et de pouvoir prendre soin de lui de manière toujours plus indépendante et efficace. Il apprend à avoir d'autant plus confiance en lui que les autres (adultes et enfants) ont confiance en lui.

Créativité

Pour le développement de la personnalité d'un enfant, il n'est pas seulement important qu'il puisse s'exprimer par le langage, mais aussi qu'il puisse exprimer ses idées et ses pensées par d'autres moyens d'expression.

Nous donnons aux enfants la possibilité d'expérimenter avec différents matériaux de bricolage (peinture, pâte à modeler, papier, carton, etc.) et aussi avec tous les matériaux naturels que la nature met à notre disposition.

Nous leur permettons également d'exprimer et d'expérimenter leur créativité en leur proposant par exemple des mouvements sur la musique avec des foulards.

5.3. La familiarisation

Les enfants ont besoin d'aide et de soutien de la part de personnes familières pour pouvoir s'adapter à un nouvel environnement. La transition vers un accueil de jour régulier représente une tâche importante pour le jeune enfant. Il doit se séparer de ses parents pendant une longue période - en général pour la première fois. Il doit s'orienter dans un environnement étranger et établir des relations avec des personnes qu'il ne connaît pas. Les autres enfants sont intéressants mais, au début, il est difficile de s'y retrouver.

Le nouveau rythme quotidien et les processus du groupe sont inhabituels. Une acclimatation lente doit aider à faire face à toutes ces nouvelles impressions. Si cela n'est pas pris en compte lors de l'accueil, l'enfant sera en difficulté.

Pour les parents aussi, l'entrée à la crèche est liée à des sentiments particuliers, souvent ambivalents. D'un côté, ils sont heureux d'avoir une place dans une crèche. Ils voient les chances que cela représente pour l'enfant et se réjouissent de la perspective qui s'ouvre à eux. D'autre part, il peut leur être difficile au début de confier leur enfant à des personnes qui leur sont d'abord étrangères. Cela peut être lié à l'insécurité ou à la peur et être vécu comme une perte. En outre, il y a parfois des doutes quant à la pertinence de faire garder régulièrement un jeune enfant en dehors de la famille.

Il est plus ou moins facile pour les familles de s'ouvrir à la collaboration étroite avec le personnel de la crèche et de donner un aperçu de leur vie familiale.

La période de familiarisation est donc une phase particulière au début de la fréquentation de la crèche. Elle exige de la part des éducateurs.trices une attention particulière aux besoins de chaque enfant et une attitude professionnelle envers les parents. La base en est une approche respectueuse, ouverte et honnête. La familiarisation sert aussi bien aux enfants qu'aux mères et aux pères à gagner en sécurité et en orientation. Cette dernière se fait selon le "modèle berlinois". Il comprend les aspects suivants :

Individualité : Chaque enfant a besoin de plus ou moins de temps pour s'adapter à un nouvel environnement, en fonction de son tempérament, de sa situation de départ et de la relation parent-enfant. On prévoit au moins 14 jours pour la familiarisation.

L'état de santé et la réaction de l'enfant sont toutefois décisifs.

L'accompagnement par les parents : La familiarisation se fait toujours en compagnie d'une personne de confiance, généralement la mère ou le père. Cette personne devra être la même personne pendant cette période. Elle est présente pendant les premiers jours comme base dans le groupe. De cette manière, l'enfant a la possibilité de faire connaissance avec la crèche sans crainte et de construire des relations.

Orientation via la personne de référence : Au début, un professionnel va être la personne de référence pour l'enfant et la mère/le père. Elle va établir une relation avec l'enfant et être en contact étroit avec le parent. Plus tard, lorsque la sécurité est suffisante, l'enfant sera accompagné par les autres personnels de la structure.

Les phases de séparation par étape : L'enfant a la possibilité de s'entraîner à se séparer de ses parents. Cela signifie qu'au début, les phases de séparation sont très courtes (10-20 min.) et ne sont augmentées que progressivement - en fonction de la réaction et de l'état de l'enfant.

L'importance du « au revoir » : Les parents doivent dire « au revoir » à l'enfant afin que l'enfant puisse comprendre et accepter petit à petit cette séparation. L'enfant s'adaptera progressivement à la situation.

La familiarisation proprement dite est terminée lorsque l'enfant se laisse consoler, changer et coucher par le personnel pédagogique. Mais il faut aussi continuer à soutenir la confiance et la sécurité des enfants et des parents dans la crèche pendant la période qui suit. Elle représente une base importante pour le bon développement des enfants et pour leur recherche et leur apprentissage autonomes.

Les parents sont informés du concept de familiarisation avant l'admission de l'enfant, dans le cadre de la réunion de présentation de l'établissement et de l'entretien personnel. Les parents sont informés qu'ils doivent prévoir au moins 14 jours pour cette période afin de pouvoir organiser leur début de travail en conséquence.

Avant l'arrivée de l'enfant dans la structure, un premier entretien est organisé avec les parents et la personne de référence.

5.4. Sieste et temps calme

A la crèche, les enfants font une sieste commune après le déjeuner.

Nous considérons qu'il est nécessaire que tous les enfants se reposent pendant le temps de midi afin de refaire le plein d'énergie pour le reste de la journée.

Les enfants plus âgés qui n'ont pas besoin de dormir à midi peuvent choisir une activité calme dans la salle de groupe après une courte phase de repos.

5.5. L'hygiène et la continence

L'hygiène corporelle permet à l'enfant de construire une relation naturelle avec son corps. Les enfants apprennent à prendre soin d'eux-mêmes en intégrant l'hygiène corporelle de base, comme se laver les mains ensemble après avoir visité le jardin ou après le déjeuner, en en faisant ainsi une habitude dans leur quotidien. Lors du changement de couches établir et entretenir une relation sécurisante avec l'enfant est indispensable. Nous parlons avec les enfants pendant le changement de couches.

Nous accompagnons notre action de mots, de gestes et d'un contact visuel. Cela favorise le développement du langage. En outre, l'enfant est encouragé à participer activement, tout en favorisant son autonomie. Le calme, le temps et le respect sont des éléments importants.

Pendant la période où les enfants fréquentent la crèche, ils deviennent généralement secs, c'est-à-dire qu'ils apprennent à aller aux toilettes et n'ont alors plus besoin de couches. C'est ce que l'on appelle habituellement "l'apprentissage de la propreté". Nous trouvons cette appellation quelque peu trompeuse, car premièrement, les enfants ne sont pas sales avec une couche et deuxièmement, l'apprentissage de la "propreté" va beaucoup plus loin. Il comprend, outre le fait d'aller aux toilettes, tous les domaines de l'hygiène corporelle comme se laver les mains, se brosser les dents, se coiffer et bien d'autres choses encore. A la crèche, les soins corporels réguliers font partie du quotidien et les enfants peuvent acquérir une grande autonomie dans ce domaine. Dans ce sens, nous accompagnons bien sûr aussi l'étape du "devenir sec". Le "devenir sec ou la continence" est le résultat d'un développement physique et mental, comme le début de la marche ou de la parole. L'enfant doit pouvoir, vouloir et être prêt à le faire. Il doit pouvoir contrôler ses sphincters, calculer les trajets et les actions (se rendre aux toilettes, ouvrir son pantalon, le baisser etc.) et planifier les horaires. C'est un processus très difficile qui implique une multitude d'étapes de développement. Nous ne pouvons pas forcer ces étapes, mais nous devons laisser patiemment à l'enfant le temps de les franchir lui-même. Notre expérience montre que chaque enfant veut devenir sec, car chaque enfant veut un jour être autonome et indépendant. Si des pressions sont exercées - directement ou indirectement - ou si les adultes s'impatientent, les choses deviennent généralement plus difficiles et plus longues, car une résistance et une opposition inutiles s'installent.

Nous laissons donc aux enfants le soin de déterminer le moment opportun. Nous leur proposons ensuite différentes possibilités, les soutenons et acceptons également les difficultés initiales. Certains enfants décident du jour au lendemain de ne plus mettre de couches et certains enfants ont besoin de solutions transitoires : à la maison sans couche, à la crèche avec ; lorsque nous nous promenons ou faisons une excursion avec une couche, dans le groupe sans, etc. Ce ne sont pas des rechutes ou des retards, mais des champs d'exercice ! Dans ce processus, nous veillons à ce que l'enfant ne prenne pas froid (dehors avec un pantalon mouillé). En outre, nous devons garder à l'esprit les préoccupations du groupe et les aspects hygiéniques (pipi sur le matelas = possibilités d'infection).

Dans l'ensemble, une coordination étroite avec les parents est nécessaire sur le chemin de l'absence de couches. Les parents devraient profiter de l'expérience des éducateurs et se protéger, ainsi que leur enfant, d'une trop grande impatience.

5.6. Les enfants et la santé

Nous souhaitons que la crèche favorise la santé des enfants. C'est pourquoi nous veillons, en collaboration avec les parents, à ce que les enfants aient une alimentation saine et suffisante, qu'ils sortent beaucoup à l'air libre, qu'ils puissent faire suffisamment d'exercice et qu'ils reçoivent de l'affection et de la sécurité. Les enfants ont besoin d'une base pour faire face aux agents pathogènes et, lorsqu'ils sont malades, ils ont besoin de temps pour retrouver la santé. Ce n'est qu'ainsi que la santé peut se construire au cours des premières années de la vie.

Les enfants de la crèche ont un risque accru de contracter des maladies infectieuses et de tomber malades du fait qu'ils sont en contact avec de nombreux autres enfants. Les jeunes enfants n'ont pas encore un système immunitaire totalement développé et ont besoin des soins de personnes familières, en particulier dans les situations stressantes. La crèche est un complément et un enrichissement pour les enfants, mais les parents restent les personnes de référence les plus importantes et c'est à eux que revient la responsabilité principale. Les enfants malades préfèrent clairement leurs parents, ils se replient sur leur première personne d'attachement, "se réfugient dans le nid" pour s'y régénérer. C'est pourquoi l'état des enfants est souvent très différent à la crèche et à la maison. A la crèche, ils s'affaissent et à la maison, ils sont en pleine forme.

Il est important de voir à quel point les situations sont différentes dans les deux lieux de la vie. Les exigences et les disputes au sein du groupe, l'agitation et le bruit, les possibilités de se retirer sont très différents dans le groupe et dans la famille. Le groupe peut être très éprouvant pour un enfant malade ou chancelant. Les parents sont alors les mieux placés pour lui apporter la sécurité et la chaleur du nid dont il a besoin pour se remettre sur pied.

C'est pourquoi nous ne nous occupons que d'enfants en bonne santé !

Malade ou en bonne santé ? Il est parfois difficile de faire une distinction claire entre les deux. La possibilité pour un enfant de rejoindre le groupe dépend en premier lieu de son état de santé. Cependant, les établissements doivent également veiller à ce que les autres enfants et leurs familles, ainsi que le personnel lui-même, soient protégés contre les maladies contagieuses. Ils ont une responsabilité vis-à-vis de chaque enfant mais aussi de l'ensemble du groupe.

Un enfant ne doit pas être admis dans le groupe d'enfants,

- S'il souffre d'une maladie dont le risque de contagion doit être vérifié, car cela peut devenir un risque pour les autres (enfants, éducateurs* ou parents) (par ex. conjonctivite, infections buccales, rubéole) et bien sûr pour toutes les maladies qui relèvent de la loi sur la protection contre les infections.

- Si une prise régulière de médicaments est nécessaire. En principe, aucun médicament n'est administré dans le groupe ! Des exceptions ne sont possibles que dans des conditions très précises.
- Si l'enfant a besoin d'une prise en charge individuelle tout au long de la journée.
- Si l'enfant a une diarrhée, des vomissements, de la fièvre. La fièvre est toujours une réaction du corps à prendre au sérieux ! Même si l'enfant n'a plus de fièvre, il a besoin de repos et de temps pour se rétablir correctement. Les enfants ne devront réintégrer le groupe d'enfants que lorsqu'ils n'ont plus de fièvre depuis au moins 24 heures ou de diarrhée, vomissements depuis au moins 48 heures.

Les éducateurs* ont le droit et l'obligation de renvoyer les parents chez eux avec leur enfant ou de les envoyer chez le médecin pour un contrôle, ou encore de demander un certificat de non-contre-indication. Le plus important dans la gestion des maladies, comme dans d'autres domaines, est la bonne collaboration entre l'équipe et les parents. Les personnels doivent être suffisamment informés par les parents de l'état de santé des enfants pour pouvoir comprendre l'enfant ce jour-là et réagir de manière appropriée. Ils doivent savoir s'il reçoit des médicaments ou s'il a été vacciné, par exemple. C'est pourquoi il doit toujours y avoir suffisamment de temps pour échanger lors de l'accueil.

5.7. Participation

Les enfants peuvent réaliser leurs idées de jeu de manière autonome dans notre salle de groupe. Les éducateurs* donnent des impulsions et sont attentifs, ce qui permet aux enfants d'apporter leurs propres idées sur le déroulement du jeu ainsi que sur le choix des matériaux et des partenaires de jeu. Dans cette phase, les personnels se tiennent plutôt en retrait et sont des observateurs, ils n'interviennent que si les enfants veulent les intégrer dans le jeu ou s'ils ont besoin d'aide. Lors du choix de nouveaux matériaux de jeu, les souhaits et les besoins des enfants sont pris en compte, de même qu'ils peuvent décider eux-mêmes de ce qu'ils veulent manger et en quelle quantité, qui peut les changer et s'ils souhaitent participer à des offres. Nous encourageons et soutenons la participation des enfants, tout en leur montrant les limites de leur épanouissement personnel. Les parents, en tant que représentants des intérêts de leurs enfants, sont impliqués dans les questions essentielles de l'éducation, de la formation et de la prise en charge et peuvent participer.

Exemples de participation dans notre établissement :

- Où, avec qui et à quoi est-ce que je veux jouer ?
- À côté de qui est-ce que je veux m'asseoir ?

- Qu'est-ce que je veux manger et en quelle quantité ?
- Qu'est-ce que j'aime bien ? Qu'est-ce que je ne veux pas manger ?
- Qui doit ou peut me changer ?
- Est-ce que je veux participer à des activités ?
- Qui peut s'asseoir à côté de moi quand je dors ?

Dans toutes ces situations, nous transmettons aux enfants le sentiment suivant : "Tu as de la valeur et ton opinion est importante pour nous".

5.8. L'éducation neutre

C'est au cours des premières années de leur vie que les enfants acquièrent leur compréhension des différences entre les sexes et commencent ainsi à développer leur propre identité de genre. Comme ce processus se répercute sur tous les domaines de l'éducation et du développement, nous considérons qu'il est important d'adopter une approche sensible à la dimension de genre. Tous les enfants doivent pouvoir se développer dans notre établissement sur un pied d'égalité et avec la même valeur. Nous souhaitons faire comprendre aux enfants que leurs intérêts et leurs besoins ne sont pas liés à leur sexe ou aux attentes que les autres ont à leur égard en raison de leur sexe. Les garçons et les filles ont la même possibilité de vivre leurs besoins de jeu et de se tester au-delà d'une compréhension étroite des rôles liés au sexe. Nous soutenons ainsi les enfants dans le développement de leur identité et prenons nos distances par rapport aux rôles stéréotypés. Chaque enfant est considéré comme un individu avec des forces, des capacités, des intérêts et des préférences naturels. Ceux-ci sont considérés indépendamment du sexe. Nous soutenons chaque enfant dans la recherche de sa propre identité et dans le développement de sa personnalité individuelle.

5.9. Observation et documentation

L'observation régulière et ciblée des enfants par le personnel pédagogique est une condition préalable à un soutien individuel et approprié de chaque enfant. Au quotidien, les enfants sont observés dans différentes situations afin d'obtenir une image diversifiée.

Dans notre crèche, nous nous basons sur le tableau de développement de Petermann & Petermann et sur d'autres instruments d'observation tels que Perik, Seldak et Sismik.

Le niveau de développement des enfants est ainsi documenté de manière objective et factuelle et sert également de base à un entretien professionnel avec les parents.

Ces entretiens avec les parents ont lieu une fois par an et entre-temps selon les besoins.

Ils sont préparés par l'ensemble de l'équipe.

6. Coopération avec les parents et l'équipe

6.1. Communication et cohabitation

Nous souhaitons que notre établissement soit un lieu agréable pour tous les participants, où non seulement les enfants sont pris en charge jour après jour, mais où il y a aussi de la place pour les discussions quotidiennes, les amitiés et l'entraide spontanée. Dans une initiative parentale, des personnes très différentes se rencontrent, avec quelques points communs, mais aussi des souhaits et des besoins différents. Dans ce contexte, il est important pour nous d'avoir des relations respectueuses et une culture de communication ouverte d'égal à égal entre les parents, les enfants et le personnel spécialisé. Nous considérons cela comme indispensable pour une bonne cohabitation. Les parents reconnaissent les compétences du personnel spécialisé, tout comme ce dernier est ouvert aux questions et aux préoccupations des parents et prêt à un dialogue ouvert et à un travail transparent.

6.2. Partenariat éducatif et pédagogique

La base d'un travail fructueux avec les parents réside dans la disposition au dialogue et l'ouverture, qui permettent d'établir la confiance et de donner le signal que les parents, les enfants et le personnel pédagogique suivent un chemin commun.

Ce « vivre ensemble » implique une collaboration partenariale avec les parents dans le sens d'un « partenariat d'éducation et pédagogique ». Pour donner du sens à ce parcours, un échange régulier d'informations et d'expériences entre les parents et les professionnels de l'éducation est indispensable, car il permet d'obtenir des informations sur le développement de l'enfant dans l'établissement et à la maison.

6.3. Échanges quotidiens et informels

Les contacts brefs au moment d'amener et d'aller chercher les enfants sont une base importante pour une collaboration de soutien mutuel et une confiance croissante. Lors de ces entretiens, il y a la possibilité d'échanger des informations sur les événements quotidiens. De plus, notre personnel pédagogique fait part des événements particuliers et des étapes de développement. Les parents sont ainsi informés des principaux événements de la journée, si nécessaire du comportement alimentaire et du sommeil, et bien sûr du développement social. Ceci est important aussi bien pour le personnel pédagogique que pour les parents, afin de pouvoir s'occuper de l'enfant individuellement et en fonction de la situation.

6.4. L'information aux parents

Pour assurer une bonne circulation de l'information entre les parents et l'équipe pédagogique, un mur d'information ainsi que l'envoi régulier de photos dans un espace protégé sont des moyens de communication importants.

7. Contrôle du travail pédagogique

7.1. Garantie de la qualité

Notre travail pédagogique fait l'objet de réflexions et de développements lors des réunions d'équipe hebdomadaires.

Dans une optique de formation continue, le personnel pédagogique participe régulièrement à des journées de formations.

Les expériences acquises lors ces dernières sont également transmises à l'équipe, afin que tous puissent en profiter. Des entretiens réguliers avec le personnel et la définition d'objectifs servent également au développement professionnel individuel.

7.2. Gestion des réclamations

Tous les employés acceptent les idées, suggestions ou plaintes des parents et des enfants. Les retours (plaintes, idées, propositions) que l'équipe peut résoudre immédiatement sont réglés sans délai. Si une solution au problème n'est pas possible immédiatement, elle est discutée au sein de l'équipe ou avec la participation du conseil administratif. Si nécessaire, les thèmes sont également discutés ensemble lors de la soirée des parents.

Procédure de réclamations pour les parents

Les idées, suggestions ou plaintes des parents peuvent être transmises à tout moment par écrit, par lettre, e-mail, par téléphone ou lors d'un entretien personnel. Les parents peuvent s'adresser à la responsable pédagogique ou au conseil administratif. Les parents sont informés de la procédure de plainte et du concept lors de la soirée des parents.

Le Bateau bleu est synonyme d'établissement ouvert, respectueux et partenarial. Le traitement attentif de toutes les personnes concernées et la concertation collégiale contribuent à une bonne procédure de plainte.

Procédure de réclamations pour les enfants

Pour que les enfants puissent défendre leur propre opinion avec assurance et développer leur confiance en leurs propres capacités, ils doivent sentir qu'ils sont écoutés et pris au sérieux. Le personnel pédagogique a pour mission de percevoir les

enfants et leurs besoins et de répondre aux idées, aux souhaits et aux plaintes des enfants.

En donnant de l'espace à tous les sentiments, suggestions et critiques des enfants et en ne les jugeant pas, les enfants peuvent devenir des personnalités responsables, engagées et autonomes.

En tant qu'équipe pédagogique, nous nous basons sur le plan bavarois de formation et d'éducation ainsi que sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Les sections suivantes sont particulièrement importantes pour nous :

Les enfants ont le droit de participer à toutes les décisions qui les concernent, en fonction de leur niveau de développement. C'est aussi un droit de ne pas participer. L'exercice volontaire de ce droit par les enfants est toutefois contrebalancé par l'obligation des adultes de faire participer les enfants et d'éveiller leur intérêt pour la participation. (Article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, article 8 paragraphe 1 phrase 1 SGB VIII, article 10 paragraphe 2 BayKiBiG)

Les enfants sont des "experts dans leur propre domaine", ils sont régulièrement impliqués dans les processus de planification et de décision liés à l'établissement et exercent une influence sur les contenus et les procédures. (BEP, 4e édition, 2010, p. 401)

Au Bateau bleu, nous avons une attitude "favorable aux erreurs", ce qui signifie à la fois reconnaître que rien n'est parfait et être ouvert au changement et à l'amélioration. Ce sont des points essentiels lorsqu'il s'agit de gérer les plaintes. Les enfants ont la possibilité de faire part de leur mécontentement aux personnes qui s'occupent d'eux et ils sont pris au sérieux.

Une plainte d'un enfant doit être comprise comme une expression de mécontentement. Celle-ci dépend de l'âge, du stade de développement et de la personnalité. Les enfants manifestent leur mécontentement de différentes manières - cela peut se manifester par des pleurs, de la colère, de la tristesse, de l'agressivité ou un repli sur soi.

L'attention et le dialogue entre les éducateurs* sont des conditions indispensables pour une perception sensible des besoins des enfants. Les jeunes enfants expriment également leur plainte par des mimiques, des gestes, des sentiments et des sons.